



Positionnement de MEQ dans le cadre des consultations publiques 2015 *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion* **L'adéquation formation-emploi au cœur de l'intégration économique**

REPRÉSENTATION POLITIQUE / INFORMATION STRATÉGIQUE / OCCASION D'AFFAIRES / MEILLEURES PRATIQUES / RÉSEAUTAGE

Table des matières

Introduction - Le Québec est sur la bonne voie : il faut aller plus loin, plus vite	page 1
Le volume d'immigration : son augmentation est une nécessité évidente	page 2
Les qualifications professionnelles des nouveaux arrivants : les besoins complexes et divers du secteur manufacturier	page 3
Diversité, commerce international	page 5
Les gens d'affaires et les étudiants étrangers pour augmenter l'entrepreneuriat et les talents	page 6
Conclusion - Les meilleures solutions se trouvent sur le terrain	page 7

À propos de Manufacturiers et exportateurs du Québec : MEQ est une association dont la mission est d'améliorer l'environnement d'affaires et d'aider les entreprises manufacturières et exportatrices à être plus compétitives sur les marchés locaux et internationaux grâce à son leadership, son expertise, son réseau et à la force de ses membres. MEQ est une division de Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC), la plus importante association commerciale et industrielle au pays fondée en 1871. meq.ca

Introduction

Le Québec est sur la bonne voie : il faut aller plus loin, plus vite

Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) est une association représentant les industriels et les exportateurs québécois. Dans le contexte d'un vieillissement de la main-d'œuvre et dans la situation actuelle des finances publiques, l'enjeu de l'immigration s'inscrit directement dans celui du dynamisme du marché du travail. La politique d'immigration doit permettre la croissance des taux d'activité en s'assurant du maintien ou de la progression du taux d'emploi. Il s'agit donc d'augmenter le bassin des travailleurs qualifiés, tout en s'assurant de la meilleure adéquation possible entre les qualifications et les besoins des employeurs.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée n'épargne aucun secteur, mais les entreprises manufacturières éprouvent des difficultés particulières du fait de la spécificité et de la technicité des compétences et des qualifications recherchées. De plus, le recrutement dans le secteur manufacturier est contraint par une localisation souvent en région et une attractivité de moins en moins évidente du côté des étudiants et des jeunes travailleurs.

MEQ recommande que la politique d'immigration accorde au secteur manufacturier et à l'industrie une attention particulière.

À la lecture des documents de consultation, on peut mesurer l'ampleur du dispositif mis en place au Québec au bénéfice d'un système d'immigration et d'intégration des nouveaux arrivants qui allie la qualité de l'accueil, la prospérité du Québec et le respect des valeurs québécoises. Par ailleurs, les questions proposées révèlent une volonté pleine et réfléchie de réussir la politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion en faveur du progrès social, culturel et économique du Québec. Tout en reconnaissant l'importance de l'ensemble des enjeux soulevés dans le document de consultation, les recommandations de MEQ se concentreront sur les questions relatives à la sélection des immigrants économiques et à l'adéquation de leurs qualifications aux besoins des entreprises manufacturières et exportatrices.

Membre du comité des intervenants économiques du MIDI, MEQ est bien placé pour mesurer les efforts et la qualité des dispositifs mis en place par le ministère. La réussite économique des immigrants est une priorité qui ressort clairement des différentes initiatives. De plus, ces dispositifs, même s'ils peuvent être renforcés et approfondis, nous apparaissent relativement complets : de la sélection des candidats à l'immigration à leur pleine intégration, les mesures orchestrées par le MIDI s'appliquent à offrir l'ensemble des services nécessaires pour faciliter les procédures, l'apprentissage du français, la reconnaissance des compétences, pour améliorer l'adéquation des qualifications avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises ou pour encourager les rencontres interculturelles et la régionalisation des immigrants. Le Québec est dans la bonne direction et en bonne disposition pour prendre en main les nouveaux enjeux et les nouvelles réalités de l'immigration.

Si les orientations du MIDI vont dans le bon sens, l'ampleur des enjeux démographiques, la particularité francophone du Québec dans un contexte nord-américain, les nouvelles réalités des entreprises et leurs besoins de s'adapter à un environnement mondial relativement instable, nous oblige cependant à aller plus loin et à aller plus vite dans l'application de la politique sur l'immigration. MEQ souhaite ainsi émettre à cet effet un ensemble d'avis et de recommandations qui concernent : 1) le volume d'immigration ; 2) les qualifications ; 3) les exigences linguistiques ; 4) les gens d'affaires et les étudiants étrangers.

Le volume d'immigration : son augmentation est une nécessité évidente

Certaines statistiques révèlent que la contribution de l'immigration est indispensable pour maintenir le niveau de la population québécoise et en particulier celui de la population active. L'enjeu concerne directement notre potentiel économique et la force de notre système productif. Avec une moyenne annuelle de 50 000 immigrants, il semble néanmoins que l'apport de l'immigration à la population québécoise est tout juste suffisant pour éviter le déclin démographique. Notre capacité à accueillir davantage d'immigrants dépend de nos ressources et des possibilités d'emplois. Ainsi, la politique de l'immigration est liée à la dynamique de création de richesse et il convient donc que cette politique soit la plus conforme possible aux priorités de développement économique du Québec.

Le document de consultation rappelle les perspectives démographiques du Québec : même dans le scénario d'un volume plus élevé d'immigration, l'indice de remplacement de la main-d'œuvre va atteindre un creux historique en 2023. Les statistiques montrent également qu'il faut dépasser un volume d'immigration de 70 000 personnes par année pour limiter la baisse projetée de la population

en âge de travailler. Alors que le Québec accueille chaque année une moyenne de 50 000 immigrants par année, la capacité du Québec à intégrer 20 000 immigrants supplémentaires doit être vérifiée et organisée : une accélération de l'immigration est peut-être plus opportune à court moyen terme qu'à moyen long terme.

Les qualifications professionnelles des nouveaux arrivants : les besoins complexes et divers du secteur manufacturier

Si l'immigration économique s'avère insuffisante pour éviter une baisse de la population active, l'adéquation formation-emploi des immigrants comme des travailleurs québécois doit d'autant plus être améliorée.

D'ailleurs, il convient de préciser que la nécessité des entreprises québécoises d'aller chercher les qualifications dont elles ont besoin à l'étranger n'est pas indépendante d'une adéquation formation-emploi fort probablement insuffisante au Québec. Avec une moyenne de 50 000 immigrants par année sur une population active d'environ 5 millions d'habitants, il apparaît évident que les enjeux d'adéquation formation-emploi ne seront pas relevés avec la seule sélection des immigrants. L'arrimage du système d'éducation et de formation professionnelle et technique avec les besoins changeants et les nouvelles réalités des entreprises est un enjeu situé sur la même ligne que celui de l'immigration économique. À ce titre, la reconnaissance des compétences des immigrants doit être traitée avec autant d'attention et rapidité afin de limiter les risques qu'ils s'éloignent de leur véritable potentiel professionnel.

MEQ pense que la qualification des immigrants ne peut se limiter à la déclaration de leur diplomation. S'il est, en théorie, préférable de privilégier les immigrants diplômés, les entreprises manufacturières constatent, de manière assez courante, des décalages au niveau des compétences comparativement aux promesses du diplôme. Il en résulte une « surqualification » ou une « surdiplomation » qui ne se traduit pas par la contribution attendue de l'immigrant dans l'économie québécoise.

MEQ recommande que le système québécois de la formation professionnelle et technique développe un pôle de perfectionnement qui permettrait de mettre à niveau les compétences, les habilités, ou les savoir-faire nécessaires à une meilleure intégration professionnelle des immigrants dans les entreprises manufacturières. Ces pôles de perfectionnement pourraient être organisés selon les industries qui y reconnaissent une nécessité particulière.

Dans l'autre sens, les entreprises manufacturières ont également besoin de personnel manutentionnaire sur diverses fonctions opérationnelles. Ces emplois sont indispensables au fonctionnement et à l'efficacité des entreprises. Ainsi, les emplois dits peu ou pas qualifiés ne sont pas contre-productifs ou moins importants aux gains de productivité. La difficulté des entreprises membres de MEQ à trouver le personnel manutentionnaire, en particulier chez les québécois, est une préoccupation très couramment soulevée.

Il y a une véritable complexité à saisir en ce qui concerne l'arrimage des qualifications avec les besoins des entreprises manufacturières dans lesquelles les métiers sont multiples, les secteurs d'activités très diverses et des niveaux technologiques tout aussi variés. Par nature, la production manufacturière requiert un éventail de qualifications très étendu, de la manutention au risque de

change en passant par l'électrotechnicien et le spécialiste en santé et sécurité au travail. Cela doit être compris dans un contexte où la concurrence internationale demande énormément de flexibilité aux entreprises. La question du capital humain dans le secteur manufacturier est donc aussi cruciale que complexe. **Si la politique de l'immigration souhaite être coordonnée à la politique économique, sa mise en application et le plan d'action des planifications triennales doivent comprendre une approche particulière au secteur manufacturier. Cette approche devra impliquer une approche « terrain » de la sélection des immigrants afin de mieux considérer les spécificités des métiers, la diversité des technologies, et l'expérience nécessaire au travail de la manutention.**

La grille de sélection en fonction de la formation, tout en étant une base nécessaire à l'efficacité globale de la politique de l'immigration, ne permet pas d'éviter les écarts de compétences, très souvent constatés par les entreprises, et à tous les niveaux de diplomation. Avec le diplôme, l'entreprise a besoin de vérifier l'expérience. Ainsi, il serait intéressant que le MIDI complète sa propre sélection en la combinant mieux à celle suggérée par les entreprises. Allant dans ce sens, le MIDI met en place des procédures afin d'accélérer le traitement de la demande d'immigration des candidats disposant d'une offre d'embauche, ce qui est a priori favorable à une sélection améliorée. **Dans l'objectif de toujours améliorer l'adéquation des formations des immigrants aux besoins de l'économie québécoise, MEQ recommande également que la prochaine édition des *Journées Québec* propose un chapitre particulier aux industries manufacturières. MEQ offrira bien entendu sa pleine collaboration si cette recommandation était retenue.**

De multiples programmes vont déjà dans cette direction, notamment ceux permettant de simplifier les procédures pour l'embauche de travailleurs temporaires, offrant ainsi une première expérience favorable à une immigration éventuelle. **MEQ recommande que le recours aux travailleurs temporaires soit toujours plus facilité, notamment pour les demandes faites par les entreprises manufacturières, dont les besoins sont techniques et spécifiques. Souvent localisé en région et à l'extérieur des grands centres urbains, le recrutement est d'autant plus pénalisé par des bassins de main-d'œuvre plus restreints.** L'idée d'augmenter le recours aux travailleurs temporaires est aussi motivée par la diminution imminente de la population en âge de travailler¹ et de l'avantage d'une première expérience québécoise.

MEQ chapeaute le programme *Passeport Carrière*, un programme de jumelage entre les immigrants et les entreprises manufacturières. Notre expérience dans l'application de ce programme a montré toute l'importance d'améliorer l'information du marché du travail pour les populations immigrantes. **Il y a lieu de consolider et de mieux diffuser toute l'information sur les ressources dédiées à l'intégration des immigrants, en particulier en ce qui concerne la reconnaissance des compétences.** Les organismes et les services sont multiples et possiblement mal connus, y compris par les entreprises. Par ailleurs, beaucoup d'entreprises entreprennent leurs propres initiatives pour recruter des travailleurs à l'étranger, pour accélérer l'embauche et valider l'adéquation des compétences à leurs besoins spécifiques. MEQ pense qu'il y a moyen de mieux coordonner les démarches pour mutualiser les ressources des entreprises et réduire les coûts de la recherche de travailleurs.

¹ Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec, Consultation publique 2015, MIDI, graphique 10, page 21.

Diversité et commerce international

MEQ aimerait également insister sur le rôle de plus en plus admis de la diversité culturelle dans la performance des entreprises et de l'économie en général. Les entreprises les plus innovantes et les mieux intégrées aux marchés internationaux sont souvent celles dont le personnel est multiethnique et éventuellement polyglotte. Si elles ne s'installent pas directement à l'étranger, les entreprises manufacturières sont définitivement soumises à la concurrence internationale. Leur marché est mondial et leur développement, voire leur survie, dépend de leurs capacités à déployer leurs activités à l'étranger. Notons que l'internationalisation de l'économie québécoise est d'une importance première à son développement et que cette internationalisation ne peut plus se limiter aux partenaires commerciaux traditionnellement privilégiés par le Québec, en particulier les États-Unis, mais doivent plutôt s'étendre à la diversité de l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie ou encore l'Europe. Une récente étude publiée par le Conference Board du Canada² fait d'ailleurs état de faits intéressants sur la contribution des immigrants et des entreprises appartenant à des immigrants à la croissance des exportations canadiennes.

Alors que la connaissance du français constitue un critère particulièrement décisif dans la sélection des immigrants et sans en contester les motifs, l'association s'interroge néanmoins sur les coûts d'une politique aussi exclusive sur la question de la langue. La grille de sélection des candidats sans connaissance du français reste ouverte aux personnes dont les qualifications sont les plus prisées. Cependant, il apparaît évident que le fait français est en soi un désavantage à l'immigration et à l'intégration des non-francophones. Considérant la volonté d'une politique qui favorise la diversité de l'immigration et la construction d'une société plurielle, considérant que le rayonnement international du Québec doit aussi être porté par la dynamique d'une société multiethnique, considérant également que la *défense* du français ne peut se limiter à la *connaissance* du français, **MEQ recommande de privilégier une approche qui renforce à la fois la qualité et l'étendue des programmes de francisation et qui allègent les critères d'admissibilité pour certains bassins d'immigration non francophones.**

De manière générale et dans la perspective d'inscrire la politique d'immigration dans une vision économique globale, MEQ suggère que le fait français soit un peu plus défendu dans le processus d'intégration et un peu moins dans le processus de sélection. La défense de la langue française au Québec restera une nécessité perpétuelle du fait du contexte nord-américain, et de manière plus générale, des conséquences de la mondialisation sur la société, observées d'ailleurs dans de nombreux pays. La défense du français ne se fera pas au Québec par l'immigration de francophones diplômés, tandis que l'immigration de francophones diplômés n'est pas suffisante pour répondre à tous les enjeux de l'immigration. Le Québec doit sortir d'une défense de la langue française basée sur une obligation, car la langue française sera alors réduite à une fonctionnalité au sein de la société, ce qui revient donc de la vider de son sens identitaire et de sa vitalité. Si la langue, qu'elle soit commune ou officielle, est effectivement un véhicule de cohésion et d'intégrité indispensable à la construction d'une société, une culture linguistique se construit et se renforce sur la base de ce qu'elle offre et non pas sur la base d'une obligation linguistique.

² Selling Beyond the U.S.: Do Recent Immigrants Advance Canada's Export Agenda, Conference Board du Canada, Juin 2014.

Les entreprises participent directement au processus de francisation des employés, souvent en collaboration avec les programmes gouvernementaux. MEQ ne dispose pas de données sur la qualité des résultats en matière de francisation, ni sur la satisfaction des bénéficiaires ou des entreprises. **Il nous semble que l'étude de ces résultats serait tout à fait pertinente à l'amélioration des programmes et l'évaluation d'une sélection moins portée sur les critères de la langue. Ces résultats permettront également de mesurer la satisfaction des immigrants vis-à-vis de leur expérience de francisation et de faire évoluer les programmes vers une adhésion croissante à l'adoption du français.**

Les gens d'affaires et les étudiants étrangers pour augmenter l'entrepreneuriat et les talents

Alors que certains observateurs s'inquiètent de la relative faiblesse du dynamisme entrepreneurial au Québec, MEQ considère que l'immigration des gens d'affaires est une avenue qu'il convient d'exploiter au maximum. Si nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'efficacité détaillée du programme, il apparaît évident que l'immigration des gens d'affaires constitue à la fois l'entrée de capitaux, la possibilité d'encourager l'investissement, la création d'emplois. De plus, cette catégorie s'exclut des problématiques liées à l'adéquation formation-emploi et est souvent associée à un profil professionnel relativement élevé. **Avec l'étude des différents irritants à l'immigration d'affaires et des initiatives qui en favorisent l'augmentation, MEQ suggère d'envisager l'assouplissement des critères non reliés au projet d'affaires, notamment en ce qui concerne les exigences du français, en favorisant en particulier certains domaines d'activité tels que les domaines techniques, scientifiques et industriels.**

Espace idéal à l'intégration, les milieux de l'éducation et de la formation doivent pleinement contribuer au succès de la politique de l'immigration, une première expérience de vie et de travail et la reconnaissance automatique du diplôme étant des aspects favorables à la réussite sociale et économique. Comme pour les immigrants d'affaires, le Québec devrait augmenter les effectifs des étudiants étrangers et encourager l'obtention de leur résidence permanente. **MEQ recommande de favoriser l'accès des étudiants étrangers aux formations techniques et professionnelles, au niveau collégial comme au niveau universitaire, applicables au secteur manufacturier et dans lequel les perspectives de salaires sont plus élevées que la moyenne.**

Conclusion

Les meilleures solutions se trouvent sur le terrain

Manufacturiers et exportateurs du Québec a organisé en novembre 2014 un forum sur l'adéquation formation-emploi dans le secteur manufacturier. Parmi les conclusions les plus importantes de ce forum, l'approche directe entre les milieux de formation et l'entreprise est ressortie comme la voie essentielle à une adéquation satisfaisante, à l'établissement de partenariats durables et au développement des meilleures pratiques (stages et visites d'entreprises, participation de l'entreprise à l'élaboration du programme de formation, adaptation des programmes à l'évolution des technologies, etc). La question de l'immigration et une question d'intégration et en particulier d'intégration économique par l'emploi. En ce sens, le processus de sélection du MIDI doit également privilégier l'établissement d'un lien direct entre l'employeur et les immigrants potentiels afin de s'assurer d'une adéquation réelle et d'une employabilité renforcée des immigrants. À cet égard, le recours aux travailleurs étrangers temporaires est plus timide au Québec que dans les autres provinces canadiennes et il convient de le considérer comme un excellent moyen de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Par ailleurs, sans discuter la question du fait français dans les valeurs québécoises, MEQ a souhaité élever une réflexion sur l'impact des critères linguistiques et de la restriction conséquente des bassins de candidats sur la diversité, une société plurielle et sur la culture internationale du Québec. Enfin, l'association suggère que le gouvernement augmente ses ambitions de manière marquée en ce qui concerne l'attraction des étudiants étrangers et des gens d'affaires, deux catégories de candidats répondant directement à l'impératif de croissance économique.